



### Elections à la Municipalité

#### **Vérification de la conformité des listes et mise au point ainsi que suivi du tirage au sort du numéro d'ordre des listes par le greffe municipal**

Conformément à l'art. 16 de l'arrêté de convocation du 7 octobre 2020, le président du bureau électoral doit s'assurer de la conformité des listes de candidature déposées et doit, le cas échéant, procéder à leur mise au point. Le bureau électoral doit également assister à l'attribution des numéros d'ordre des listes par un tirage au sort réalisé par le greffe municipal.

#### Listes déposées

Le Président note que les listes suivantes ont été déposées.

- Liste « Entente communale » avec 5 candidats
- Liste « L'expérience au service du village » avec 1 candidat

La Secrétaire municipale (représentant le greffe) confirme avoir pris note du jour et de l'heure du dépôt de chaque liste et confirme qu'elles ont été déposées au plus tard à 12h00 ce jour (lundi 12 janvier 2026) en personne.

Le Président, en s'appuyant sur le greffe municipal, vérifie notamment les points suivants :

- Les candidats sont bien domiciliés dans la commune de Giez au jour du dépôt des listes et au moins trois parrains par liste sont inscrits au rôle des électeurs ;
- Les listes de candidature contiennent bien les informations requises selon l'art. 14 de l'arrêté de convocation et sont signées par chaque candidat en guise de déclaration d'acceptation ;
- Les parrains n'ont bien parrainé qu'une seule liste.

Le Président constate que les listes ont été déposées dans les délais légaux et sont conformes. Le tirage au sort peut avoir lieu.

Le tirage au sort est réalisé à 18h00 par le greffe devant le Président et la secrétaire du bureau électoral ainsi que les mandataires, soit M. Alexandre Widmer pour la liste « Entente communale » et Mme Christiane Charmey pour la liste « L'expérience au service du village ». Pas d'autre personne présente.

Le tirage au sort donne les résultats suivants :

- Liste no 1 : « L'expérience au service du village »
- Liste no 2 : « Entente communale »

Président :

M. Benoît Kemmling

Greffé municipal :

Mme Cindy Pavid (Secrétaire municipale)

Secrétaire :

Mme Nadia Pidoux

Giez, le 12 janvier 2026

Le Président  La Secrétaire 

COMMUNE : GIEZDENOMINATION DE LA LISTE : L'EXPERIENCE AU SERVICE DU VILLAGE

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Sexe (F / M)	Date de naissance	Commune(s) / Pays d'origine	Descriptif (max. 80 caractères)	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
	(Nom + Prénom = max. 40 caractères)								
1	DUVOISIN	CHRISTIAN	M	12.11.58	ORGES VD	AGRICULTEUR	Route En Pierre 15 1429 GIEZ		

- Le nombre de sièges à pourvoir au 1<sup>er</sup> tour est de .... 5 .... (à compléter par le greffe). Une liste peut comporter un nombre de personnes candidates inférieur, égal ou supérieur à ce nombre.
- La signature d'une personne candidate peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration.
- Le nom d'une personne candidate ne peut figurer qu'une fois sur la liste (pas de cumul imprimé).
- Nul ne peut retirer ou ajouter sa candidature une fois le dossier déposé au greffe.
- Une fois le dossier déposé au greffe, la liste ne peut plus être modifiée que sur réquisition du président du bureau électoral communal dans les cas prévus par la loi, après le délai de candidature.
- Sauf instructions contraires écrites, la présente liste de personnes candidates fera office de référence pour l'impression du bulletin électoral officiel par la commune, en particulier pour l'ordre de présentation des personnes candidates.**

*Liste déposée le lundi 12 janvier 2026 à 11h15 par Mme  
Christiane Chorwey, mandataire*

Greffé municipal C. Pavid,  
1429 GIEZ Secrétaire municipal  


COMMUNE : GIEZ

DENOMINATION DE LA LISTE : L'EXPERIENCE AU SERVICE DU VILLAGE



N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1	CHARMEY	CHRISTIANE	1958	Route En Pierre 7 1429 GIEZ		
2	HESS	DANIEL	1970	Route de la Toulanneret 1429 GIEZ		
3	Herren	Bertrand	1961	En Pierre 5 1429 Giez		
4	Barraud	Emanuel	1988	La Ruelle 2 1429 Giez		
5	Barraud	Jean-Robert	1963	La Ruelle 2 1429 Giez		
6	Micéville	Jacques	1952	Rte en Pierre 2/1429 Giez		
7	Micéville	Zocelyne	1953	Rte en Pierre 2/1429 Giez		
8						

- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par au moins trois membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.

liste des signataires déposée le lundi 12 janvier 2026  
à 11h15 par Mme Christiane Charmey, mandataire.

Greffé municipal  
1429 GIEZ

C. Pavid,  
Secrétaire municipale

COMMUNE : 1429 Giez

DENOMINATION DE LA LISTE : Entente communale

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Sexe (F / M)	Date de naissance	Commune(s) / Pays d'origine	Descriptif (max. 80 caractères)	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
	(Nom + Prénom = max. 40 caractères)								
	Boutillier	Camille	F	23.06.85	Suisse / Dombresson (NE)	Enseignante et consultante en ingénierie de forma- tion	Ruelle du Jura 1 1429 Giez	C. Boutillier	
	Derosa Faure	Antonietta	F	07.08.72	Gibloux FR Suisse	People Business Partner	Ch. de la Cuire 10 1429 Giez	A. Derosa	
	Kemmling	Heinrich	H	10.04.89	Zürich / Suisse	Directeur de travaux	Rte du Petit Montborge 1 1429 Giez	H. Kemmling	
	Payrard	Marc-Antoine	H	13.03.87	Giez	Manager Supply Chain	Chemin en champ Magnenet, 7. 1429 GIEZ	M. Payrard	
	Widmer	Alexandre	H	14.12.1974	La Sagne NE	Biogiste	Ch. en Champ Magnenet 3 1429 Giez	A. Widmer	

- Le nombre de sièges à pourvoir au 1<sup>er</sup> tour est de 5. Une liste peut comporter un nombre de personnes candidates inférieur, égal ou supérieur à ce nombre.
- La signature d'une personne candidate peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration.
- Le nom d'une personne candidate ne peut figurer qu'une fois sur la liste (pas de cumul imprimé).
- Nul ne peut retirer ou ajouter sa candidature une fois le dossier déposé au greffe.
- Une fois le dossier déposé au greffe, la liste ne peut plus être modifiée que sur réquisition du président du bureau électoral communal dans les cas prévus par la loi, après le délai de candidature.
- Sauf instructions contraires écrites, la présente liste de personnes candidates fera office de référence pour l'impression du bulletin électoral officiel par la commune, en particulier pour l'ordre de présentation des personnes candidates.**

liste déposée par N. Alexandre Widmer, mandataire,  
le lundi 12 janvier 2026 à 11h00.  
Greffé municipal  
1429 GIEZ  
C. Pauvid, Secrétaire

COMMUNE : 1429 Giez

DENOMINATION DE LA LISTE : Entente communale

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1	Reichenmann	Jean-François	1951	En locs 3 1429 Giez		
2	Milliet	Bernard	1973	Ch. des Bwaunes 5 1429 Giez		
3	Cora	Madame	1983	Rte en Pierre 12 1429 Giez		
4	CRUCHET	Jean-Daniel	1967	Route du Vestin 6 1429 GIEZ		
5	Schneider	Eric	1953	Au Clos Rouk 1429 Giez		
6	Germondi	Nadège	1982	Grand Champ 4, 1429 Giez		
7	Oberhaensli	Félix	1955	chemin en chaux Maguenet 2 1429 Giez		
8						

- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par au moins trois membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.

liste des signataires déposée par M. Alexandre Widmer  
mandataire, le lundi 12 janvier 2026 à 11h00.

Greffé municipal  
1429 GIEZ

C. Pavid,  
Secrétaire municipale